

Gilles CAVROIS
cavroisgilles@yahoo.fr
59700 MARCQ -FLANDRES

Chers Élus de la République Française,

1/ REGLEMENTATION SUR LES EXTINCTEURS dans l'Habitat (maison-appartement).

Nous constatons que chaque année , il y a un nombre considérable de décès à cause des incendies en FRANCE.

Il existe une réglementation sur les extincteurs dans les parties communes mais aucune loi n'existe sur les habitations privées (maison-appartement).

Pour diminuer le nombre de ces accidents mortels, on pourrait réglementer sur les extincteurs à l'intérieur des logements.

Le prix d'un extincteur coûte entre 15euros et 50 euros, cela n'est pas exhaustif.

2/ REGLEMENTATIONS SUR LES EXTINCTEURS dans les Voitures.

On pourrait s'inspirer de la loi Belge sur la sécurité routière.(triangle +extincteurs).

<https://www.code-de-la-route.be/textes-legaux/sections/ar/reglement-technique-des-vehicules/357-art70-v15-357>

15 MARS 1968. - Arrêté royal portant règlement général sur les conditions techniques auxquelles doivent répondre les véhicules automobiles et leurs remorques, leurs éléments ainsi que les accessoires de sécurité.

[MB 28.03.1968]

Chapitre VII. Aménagement

Article 70. Extincteurs et triangles de danger

§1. Extincteurs.

1° a) A bord de tout véhicule automobile mis en circulation à partir du 1^{er} février 2002 doit se trouver un extincteur conforme à une norme belge relative aux extincteurs ou à une norme adoptée par un autre Etat membre de l'UE en matière d'extincteurs, répondant à un niveau de sécurité équivalent, et aux prescriptions du présent article. L'extincteur doit porter la marque de cette norme.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/08/22/01016>

-20180822ARTFIG00100-les-incendies-domestiques-font-entre-200-et-300-morts-chaque-annee.php

Les incendies domestiques font entre 200 et 300 morts chaque année.

Par **Caroline Piquet** et **Service Infographie**

Publié le 22/08/2018 à 11:58, mis à jour le 22/08/2018 à 13:16

INFOGRAPHIE -

Lorsque l'incendie est accidentel, le feu démarre dans 38% des cas dans le salon ou la salle à manger, selon un laboratoire d'expertise.

À l'origine du sinistre, les experts constatent souvent une imprudence.

Après l'incendie qui a frappé dimanche un immeuble d'Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, faisant une vingtaine de blessés, une femme de 61 ans est décédée dans la nuit de mardi à mercredi sur le balcon de son appartement à Nice, prise au piège des flammes. Ces deux drames sont loin d'être des cas isolés.

En France, chaque année, les pompiers interviennent en moyenne sur **80.000 feux d'habitation**, qui font entre 200 et 300 morts, selon des statistiques réalisées par la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Le nombre de décès serait même sous estimé, selon la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, association qui affiche 270.000 adhérents.